

Analyse des concentrations d'ignifugeants dans les produits commerciaux en vue de réduire les risques d'exposition à ces substances chimiques



Projet de 2013 et de 2014

Amélioration des connaissances trilatérales sur les substances chimiques que contiennent les produits en Amérique du Nord

Ce projet a fait progresser la démarche nord-américaine consistant à relever les sources, la présence, la quantité et les utilisations de nouveaux ignifugeants dans les produits, ainsi que les risques qui y sont associés, afin de pouvoir élaborer des stratégies permettant de gérer ces substances chimiques. Le projet a également consisté à déterminer la disponibilité d'informations sur ces nouveaux ignifugeants d'intérêt et à fournir des renseignements sur l'utilisation de ces substances chimiques dans l'industrie nord-américaine de la mousse de polyuréthane, notamment dans les meubles capitonnés.

Principales réalisations

- L'exécution d'une analyse de la chaîne d'approvisionnement dans la fabrication de 46 ignifugeants auxquels les trois pays portent le même intérêt et qui sont utilisés pour fabriquer des produits vendus sur le marché nord-américain, qui a aussi consisté à déterminer les sources et les utilisations potentielles de 16 de ces nouveaux ignifugeants.
- L'évaluation de 132 meubles de maison capitonnés qui sont en vente au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et la collecte d'informations tendanciennes sur la présence de 16 ignifugeants dans les produits qui permettront d'éclairer les décisions en matière de gestion des risques pour ces substances.

Résultats

- Deux rapports sommaires concernant l'amélioration des connaissances trilatérales sur les substances chimiques que contiennent les produits en Amérique du Nord :
 - Phase I : Analyse de la chaîne d'approvisionnement de certains ignifugeants que contiennent des produits manufacturés utilisés à l'intérieur.
 - Phase II : Analyse de certains ignifugeants que contient le mobilier de bureau et de maison.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les partenaires comprennent le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques et les organismes de réglementation en rapport avec l'évaluation et la gestion des risques dans les trois pays. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent des associations industrielles, des universités, des centres de recherche, des ONG et le Secrétariat de l'ASGIPC.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



Les habitats de carbone ont donné lieu à une cartographie et fait l'objet d'évaluations afin de mieux connaître leur capacité d'absorption des gaz à effet de serre.

Projet de 2013 et de 2014

Le carbone bleu de l'Amérique du Nord : Évaluation du rôle des habitats côtiers dans le bilan du carbone sur le continent

Ce premier projet de la CCE sur le carbone bleu permet de faire progresser la conservation et la restauration des habitats côtiers qui séquestrent ce carbone, et ce, en améliorant la fiabilité des données, la cartographie et les méthodes nécessaires afin de combler les lacunes dans les connaissances sur la dynamique du carbone dans les écosystèmes que représentent les marais salés, les mangroves et les herbiers marins.

Principales réalisations

- L'établissement d'une communauté nord-américaine de pratique à l'égard du carbone bleu en vue de renforcer la collaboration et l'échange de connaissances entre les spécialistes de ce type de carbone dans les trois pays.
- La constitution d'un ensemble commun de données sur les habitats contenant du carbone bleu comprenant des cartes, des relevés de carbone et des rapports sur le potentiel de séquestration des émissions documentant les méthodes, les données et les résultats. Ces informations figureront dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.
- La première étape de l'élaboration d'une méthode reconnue à l'échelle internationale en vue d'inclure les projets de conservation du carbone bleu dans les marchés volontaires de crédit de carbone.
- De nouvelles informations et méthodes découlant de plusieurs études scientifiques qui comblent les lacunes des connaissances sur la dynamique du carbone dans les habitats de carbone bleu, que ce soit dans des emplacements salubres ou perturbés.

Résultats

- Un premier ensemble de cartes illustrant une superficie de 47 776 km² d'habitats de carbone bleu recensés jusqu'à présent.
- La tenue d'un atelier avec une communauté trinationale de pratique à l'égard du carbone bleu et d'un autre atelier réunissant des spécialistes du carbone bleu, du carbone forestier et de la couverture terrestre.
- Le sommaire en français du rapport intitulé *Greenhouse Gas Offset Methodology Criteria for Tidal Wetland Conservation* (Critères méthodologiques pour la compensation des gaz à effet de serre aux fins de la conservation des marais littoraux), lequel comprend des recommandations connexes.
- La réalisation de cinq projets de recherche sur le carbone bleu portant sur :
 - a. la variation du taux d'accumulation de carbone dans les marais et les forêts côtières en fonction de l'élévation du niveau de la mer;
 - b. les processus d'évaluation des stocks et des concentrations de carbone bleu dans les marais nordiques non perturbés, drainés et restaurés;
 - c. les stocks de carbone dans les écosystèmes de mangroves et de marais salés situés sur la plus vaste terre humide de Mésio-Amérique, à savoir Pantanos de Centla, au Mexique;
 - d. les stocks de carbone séquestrés par les herbiers marins en fonction d'un éventail de conditions environnementales et de types d'herbiers afin d'évaluer la quantité de carbone qu'ils séquestrent;
 - e. la variabilité spatiale du stockage de carbone dans les marais faisant partie du réseau National Estuarine Research Reserve System aux États-Unis, afin de comparer des méthodes et des régions côtières.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Le comité directeur de Parcs Canada sur le carbone bleu en Amérique du Nord, le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada, la National Oceanic and Atmospheric Administration, l'Environmental Protection Agency, le Geological Survey, le Forest Service, Restore America's Estuaries, la Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas, la Comisión Nacional Forestal, la Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad, et l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.

Les organismes gouvernementaux sont désormais en mesure de mieux comparer les évaluations d'émissions de carbone noir.



Projet de 2013 et de 2014

Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord

Se fondant sur des travaux antérieurs destinés à améliorer la comparabilité des méthodes d'évaluation des gaz à effet de serre, ce projet visait l'élaboration de lignes directrices afin que les évaluations d'émissions de carbone noir et de polluants associés provenant d'importantes sources soient plus précises dans les trois pays, et ce, pour permettre de comparer ces émissions à l'échelle transfrontalière et d'évaluer leur taux de réduction. Les lignes directrices formulent également des recommandations aux fins de recherches dans le but d'harmoniser les capacités des trois pays dans ce domaine, plus particulièrement celles du Mexique.

Principales réalisations

- Un guide d'évaluation des émissions de carbone noir provenant d'importantes sources qui expose des méthodes exemplaires comparables en vue de les appliquer en Amérique du Nord, sur les plans national et infranational.
- L'établissement d'un partenariat et d'une collaboration avec des spécialistes représentant des gouvernements, des instituts internationaux de recherche sur l'environnement et des établissements d'enseignement qui ont permis d'élaborer le guide d'évaluation.

Résultat

- Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les partenaires comprennent l'Environmental Protection Agency, l'Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático, Environnement Canada, le réseau Global Emissions Initiative, des spécialistes nord américains et internationaux des changements climatiques. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent des spécialistes nationaux et infranationaux des émissions atmosphériques et des politiques connexes, des établissements d'enseignement, des entreprises et des organismes qui se consacrent aux émissions de carbone noir et d'autres polluants à courte durée de vie qui influent sur le climat.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



cec.org



La gestion des forêts s'est améliorée grâce à des outils permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Projet de 2013 et de 2014

Modélisation et évaluation intégrées de la dynamique du carbone forestier et des options d'atténuation des changements climatiques

Ce projet, mis sur pied par les trois services forestiers nationaux d'Amérique du Nord, a contribué à l'élaboration de modèles destinés à faciliter les décisions scientifiques et à quantifier les incidences que les options de rechange en gestion des forêts et des terres peuvent avoir sur le bilan du carbone dans les forêts nord-américaines. Il a également contribué à l'élaboration de données et de cartes sur la couverture terrestre et les changements qu'elle subit à l'échelle continentale.

Principales réalisations

- L'amélioration des méthodes de surveillance et de communication d'évaluations des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur forestier et de leur taux de réduction.
- L'élaboration d'un ensemble de documents sur les changements que subit la couverture terrestre à l'échelle du continent.
- La première étude montrant qu'un accroissement de la résolution spatiale à l'aide de la télédétection multiplie les possibilités de relever les changements dans les régions tropicales, même dans les petits emplacements.

Résultats

Un rapport sommaire sur la modélisation et l'évaluation intégrées de la dynamique du carbone forestier, y compris sur des outils de surveillance, de communication et d'anticipation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur forestier et de leur taux de réduction.

- Quatre projets de recherche portant sur :
 - a. l'évaluation des bilans de carbone dans les forêts nord-américaines, ainsi que l'élaboration et l'essai d'outils informatiques et de méthodes de modélisation;
 - b. l'évaluation de la dynamique du carbone, des effets éventuels des changements climatiques sur la séquestration du carbone dans les forêts nord-américaines à l'aide de modèles d'évaluation et d'études de cas;
 - c. l'observation par télédétection des perturbations dans les forêts et de leurs incidences sur la dynamique du carbone;
 - d. l'évaluation d'ensembles de données et de méthodes de détection des changements afin de cartographier les emplacements de carbone forestier dans la péninsule du Yucatán.
- Des cartes et des données connexes sur la couverture terrestre en 2010, ainsi que sur les changements que cette couverture terrestre a subis de 2005 à 2010.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les partenaires comprennent le *North American Carbon Modeling Group* (Groupe nord-américain de modélisation du carbone) et le *North American Land Change Monitoring Group* (Groupe nord-américain de surveillance de la couverture terrestre). Les intervenants et les bénéficiaires comprennent le Service canadien des forêts et le Centre canadien de télédétection de Ressources naturelles Canada; l'Université de la Colombie-Britannique; le Forest Service; le Geological Survey; la Comisión Nacional Forestal; l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía; la Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad; le Proyecto México Noruega.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.





Des lignes directrices novatrices ont suscité des débouchés dans le domaine de la construction écologique.

Projet de 2013 et de 2014

Amélioration des conditions favorisant la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord

Ce projet a suscité la participation du secteur privé et d'organismes gouvernementaux à l'amélioration de la performance environnementale et économique dans le milieu bâti en Amérique du Nord. Les travaux ont consisté notamment à élaborer un guide de formation de la main-d'œuvre sur la conception et l'exécution intégrées de projets, et à mener des consultations afin d'améliorer le financement des bâtiments écologiques ainsi que la disponibilité de bâtiments salubres et durables dans les collectivités isolées à l'échelle du continent.

Principales réalisations

- La publication d'un guide et d'une vidéo de sensibilisation sur la conception et l'exécution intégrées de bâtiments écologiques en Amérique du Nord en vue d'améliorer ce type de construction.
- La tenue d'une table ronde avec des spécialistes des secteurs public et privé afin d'examiner des solutions de financement permettant d'intensifier la construction écologique, d'accroître l'efficacité énergétique et de recourir davantage aux énergies renouvelables.
- La tenue d'une tribune réunissant des spécialistes, des représentants gouvernementaux et des membres de collectivités afin d'examiner des recommandations visant à améliorer la salubrité et la durabilité des résidences dans les collectivités éloignées, notamment celles où vivent des peuples autochtones.
- L'échange de compétences par le Canada et les États-Unis avec le Mexique en vue de l'adoption et de la mise en œuvre du programme Energy Star Portfolio Manager pour les bâtiments, lequel permet de réaliser des analyses comparatives du rendement énergétique.

Résultats

- Élaboration d'un guide sur la conception et l'exécution intégrées de bâtiments écologiques en Amérique du Nord afin d'améliorer les conditions favorisant ce type de construction.
- Production d'une vidéo de sensibilisation à la conception et à l'exécution intégrées de projets de construction écologique.
- Formulation de recommandations sur des solutions de financement permettant d'intensifier la construction écologique, d'accroître l'efficacité énergétique et de recourir davantage aux énergies renouvelables en Amérique du Nord.
- Formulation de recommandations en vue d'améliorer la salubrité et la durabilité des résidences dans les collectivités éloignées, notamment celles où vivent des peuples autochtones.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les membres du comité directeur comprennent des représentants de Ressources naturelles Canada, d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, de l'Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático, du Department of Commerce et de l'Environmental Protection Agency. Les autres partenaires comprennent la Comisión Nacional para el Uso Eficiente de la Energía, le Department of Energy, ainsi que le groupe consultatif trilatéral composé de quinze membres représentant le secteur privé et des organismes. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent l'ensemble du secteur de la construction, notamment les architectes, les ingénieurs, les propriétaires de bâtiments, les fabricants de produits, les promoteurs, les gestionnaires, les banquiers et les chercheurs.

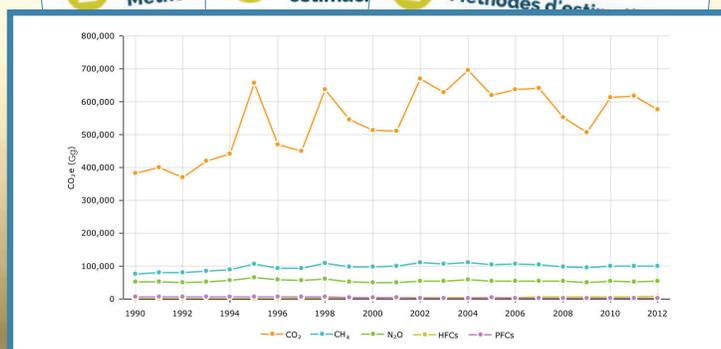
À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.





Un nouveau portail favorise l'échange et la comparaison des inventaires d'émissions de polluants ayant des effets sur le climat.



Projet de 2013 et de 2014

Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques

Ce projet a permis d'établir un portail nord-américain relatif aux polluants ayant des effets sur le climat, à savoir une plateforme en ligne destinée à ce que les données des inventaires d'émissions de polluants atmosphériques du Canada, du Mexique et des États-Unis soient comparables et faciles à utiliser par les spécialistes des politiques et les chercheurs. Ce portail offre des données d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, de carbone noir et d'autres polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat, dont la publication s'est faite en collaboration avec les gouvernements des trois pays. Il sera périodiquement mis à jour avec d'autres inventaires et de l'information connexe. Grâce à de meilleures communications entre les spécialistes, ainsi qu'à des comparaisons fiables des données d'inventaires, la plateforme contribuera à l'élaboration de politiques d'atténuation des changements climatiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de carbone noir qui en résultera dans les trois pays.

Principales réalisations

- Un cadre commun d'amélioration de la comparabilité d'inventaires disparates d'émissions de polluants atmosphériques en utilisant des repères sémantiques.
- L'élaboration d'un mécanisme de transmission de données d'inventaires trinationaux d'émissions atmosphériques à des spécialistes, à des chercheurs et à des décideurs qui se consacrent à ce domaine.
- L'amélioration de l'accès à des données et à de l'information découlant des inventaires nationaux et infranationaux établis en Amérique du Nord ainsi que de la capacité de les échanger, afin d'éclairer la prise de décisions à l'égard des questions que suscitent les changements climatiques.
- Présentation du projet à plus de deux cents spécialistes internationaux des émissions atmosphériques au cours d'une conférence organisée par le réseau de la Global Emissions Initiative en juin 2014, à Boulder, au Colorado.

Résultats

- Constitution du portail nord-américain relatif aux polluants ayant des effets sur le climat.
- Élaboration d'un dictionnaire des données définissant le cadre sémantique de repérage dans n'importe quel inventaire de polluants atmosphériques afin de pouvoir les comparer.
- Établissement de services sur le Web permettant de transmettre des données des inventaires d'émissions établis dans les trois pays.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

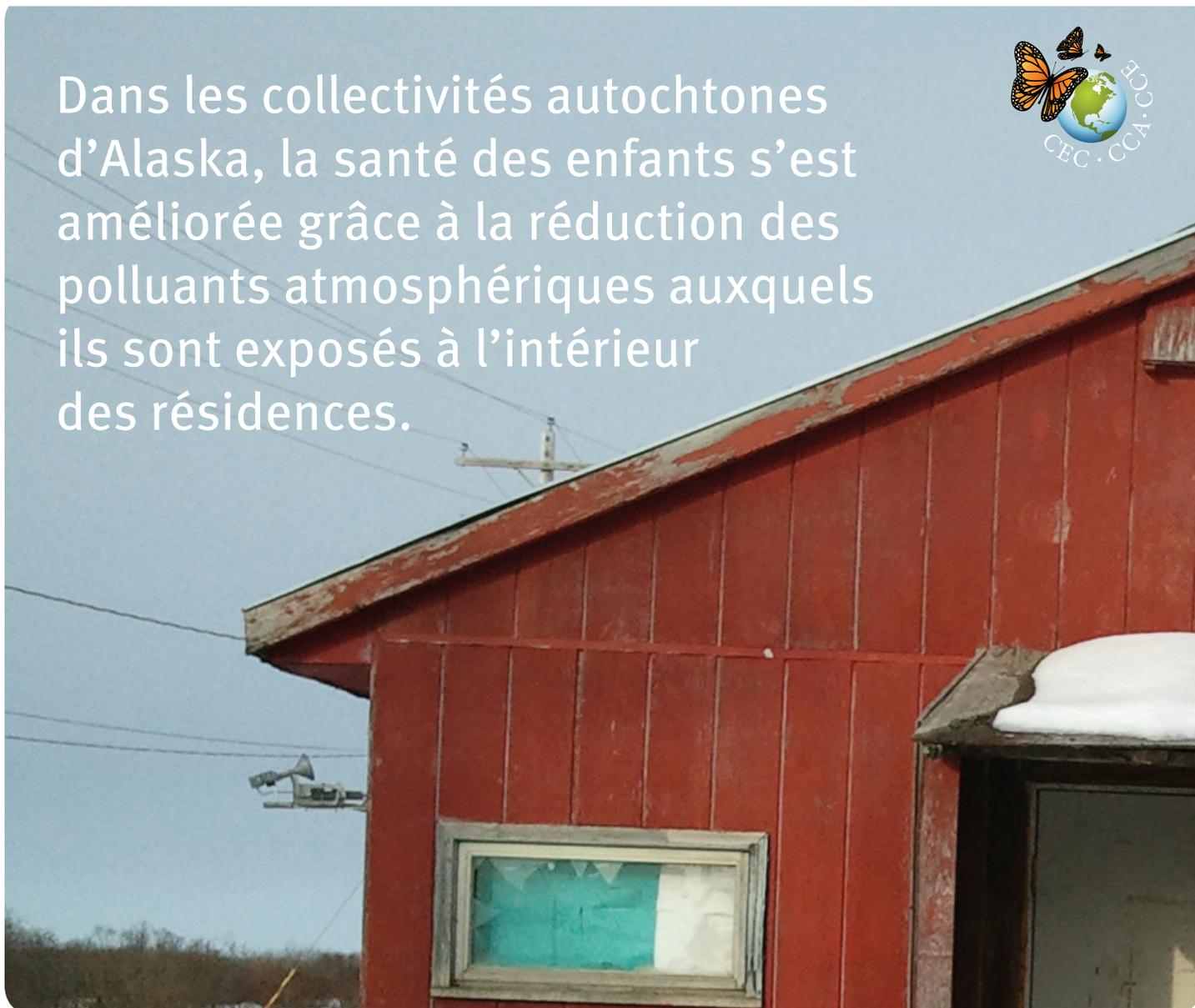
Les partenaires comprennent l'Environmental Protection Agency, l'Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático et le réseau de la Global Emissions Initiative. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent des spécialistes nationaux et infranationaux des émissions et des politiques, des chercheurs, des universitaires et des organismes qui se consacrent aux polluants ayant des effets sur le climat.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



Dans les collectivités autochtones d'Alaska, la santé des enfants s'est améliorée grâce à la réduction des polluants atmosphériques auxquels ils sont exposés à l'intérieur des résidences.



Projet de 2013 et de 2014

Amélioration de la qualité de l'air intérieur afin de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord

Ce projet a permis de démontrer que la sensibilisation à des améliorations domiciliaires qui ne coûtent rien ou qui coûtent peu, telles que le remplacement de poêles à bois inefficaces et l'amélioration de la ventilation à l'intérieur des résidences, peuvent contribuer à la diminution des soins administrés aux personnes qui souffrent de problèmes respiratoires au sein des collectivités autochtones d'Alaska, car cela permet de diminuer l'exposition aux polluants atmosphériques dans ces résidences. La méthode appliquée dans le cadre de ce projet pilote ainsi que les résultats obtenus peuvent servir à formuler des recommandations en matière de politiques et à éclairer la prise de décisions dans le cadre d'autres projets destinés à assainir les résidences en Amérique du Nord. Par exemple, les connaissances acquises au sujet des effets d'une meilleure ventilation et d'appareils de chauffage efficaces sur la qualité de l'air intérieur, ainsi que l'enseignement de meilleures pratiques au sein des collectivités en vue d'assurer la durabilité à long terme de ces interventions.

Principale réalisation

- La diminution des polluants dans l'air intérieur ainsi que du nombre d'hospitalisations et de journées d'absence à l'école parmi 211 enfants habitant dans 63 résidences de 8 collectivités de l'État de l'Alaska.

Résultats

- Élaboration d'un protocole d'étude de la salubrité des résidences, ainsi que d'outils d'information et d'évaluation de cette salubrité tout autant que de la santé des occupants, lequel protocole permet de reproduire le projet dans des collectivités du Canada et du Mexique.
- Transmission des résultats du projet à des intervenants des trois pays (universitaires et représentants de collectivités autochtones) par webdiffusion, dans le site CCEDialogue.
- Tenue d'une réunion avec des chercheurs et des représentants gouvernementaux et autochtones canadiens afin de présenter les résultats du projet et les enseignements que l'on en a tirés, de même que pour échanger des informations sur les pratiques exemplaires à appliquer au cours de tels projets.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

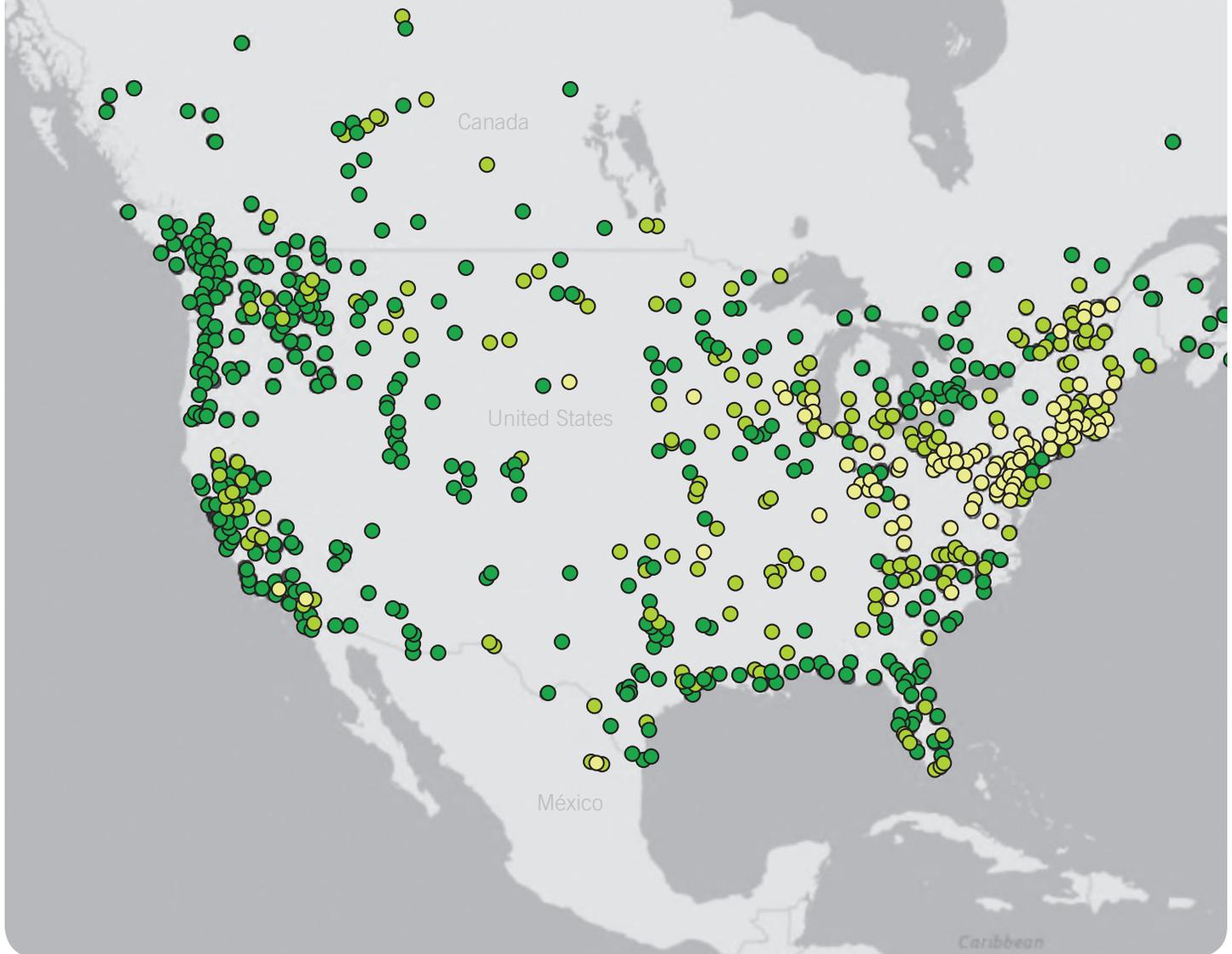
L'Alaska Native Tribal Health Consortium constitue le principal partenaire de ce projet et il s'est chargé de sa mise en œuvre. Les autres partenaires comprennent les plus de deux cent vingt villages autochtones d'Alaska et leur conseil tribal respectif, ainsi que les établissements de santé régionaux, la Commission Denali, l'Alaska Energy Authority, le North American Network of Paediatric Environmental Health Specialty Units, l'Alaska Housing Finance Corporation, l'Office of Children's Health Protection de l'Environmental Protection Agency, les Alaska Offices of Housing and Urban Development, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada, et les US Centers for Disease Control and Prevention. Les intervenants comprennent les collectivités autochtones et nordiques d'Amérique du Nord, le milieu de la recherche et les décideurs nationaux et infranationaux.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



L'application du programme
AirNow-International a permis d'intensifier
les échanges de données sur la qualité de l'air.



Projet de 2013 et de 2014

Application du programme AirNow-International en Amérique du Nord

Dans le cadre des activités trilatérales visant à promouvoir la salubrité des collectivités, ce projet a contribué à l'amélioration de la gestion et de l'échange de données sur la qualité de l'air ambiant, ainsi que de l'élargissement de l'accès du public à ces données, grâce à l'application du programme AirNow- International. Il a particulièrement aidé le Mexique à interconnecter ses systèmes de surveillance de la qualité de l'air avec le système AirNow utilisé au Canada et aux États-Unis. Il est maintenant possible d'accéder aux données sur la qualité de l'air à divers endroits dans les trois pays.

Principales réalisations

- La constitution de réseaux de surveillance dans cinq zones métropolitaines du Mexique, dont Mexico, comptant la moitié de la population urbaine et faisant maintenant partie du réseau AirNow-International (AirNow-I).
- L'accès des citoyens du Canada, du Mexique et des États-Unis à des données comparables sur la qualité de l'air dans certaines villes d'Amérique du Nord.
- L'amélioration du traitement des données sur la qualité de l'air permettant de prendre des décisions de gestion au sujet de cette qualité qui sont beaucoup plus judicieuses et efficaces grâce au système AirNow-I (p. ex., le délai de traitement des données a diminué de 80 % à Monterrey).
- Des spécialistes du Canada et des États-Unis ont contribué à l'élaboration d'un indice national de la qualité de l'air pour le Mexique, lequel permet d'informer le public sur le degré de qualité de l'air ambiant.

Résultat

- Le système AirNow-I est maintenant en fonction et permet d'échanger des données sur la qualité de l'air entre les réseaux de surveillance situés à Monterrey, dans l'État du Nuevo León, à Toluca, dans l'État de Mexico, à Mexico, dans le district fédéral, à Guadalajara, dans l'État de Jalisco, et à Guanajuato, dans l'État de Guanajuato.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les partenaires comprennent l'Environmental Protection Agency, l'Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático, Environnement Canada, le Secretaría de Desarrollo Sustentable de l'État du Nuevo León, le Secretaría del Medio Ambiente du district fédéral, le Secretaría del Medio Ambiente de l'État de México, le Secretaría de Medio Ambiente y Desarrollo Territorial de l'État de Jalisco, et l'Instituto de Ecología de l'État de Guanajuato.

Les intervenants et les bénéficiaires comprennent les organismes fédéraux, étatiques, provinciaux et municipaux de toute l'Amérique du Nord chargés de la qualité de l'air; le grand public, grâce à un accès à de l'information en temps réel permettant de prendre des décisions personnelles en matière de santé; les établissements d'enseignement, grâce à un accès à de l'information sur laquelle peuvent s'appuyer les recherches en matière de qualité de l'air; le secteur privé et les ONG, grâce à de l'information qui permet de soutenir la défense des droits des intéressés et de les informer; les médias, grâce à un accès à de l'information fiable sur la qualité de l'air qui leur permet de renseigner le public.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



cec.org

L'échange de solutions viables offre la possibilité de réduire les émissions atmosphériques des véhicules à des postes frontaliers terrestres.



Projet de 2013 et de 2014

Écologisation du transport aux postes frontaliers terrestres d'Amérique du Nord

Ce projet se fonde sur de récents travaux de la CCE visant à trouver des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui proviennent du transport de marchandises, notamment le long des couloirs voués à ce transport, afin d'analyser les émissions de véhicules qu'accroissent le temps d'attente aux frontières et qui a des incidences sur la santé. Il a donc permis de trouver des solutions et des méthodes pertinentes afin de réduire ces émissions découlant des embouteillages aux postes frontaliers terrestres entre le Canada et les États-Unis, et les États-Unis et le Mexique. Les conclusions des études auxquelles le projet a donné lieu ont été présentées dans deux de ces postes frontaliers.

Principales réalisations

- L'établissement d'un rapport documentaire sur les études traitant de la réduction des émissions atmosphériques aux postes frontaliers nord-américains et la formulation de recommandations connexes. Ce rapport servira de fondement à d'autres activités visant à réduire les émissions atmosphériques à ces postes et à éclairer des recherches subséquentes.
- L'exécution d'études sur le temps d'attente aux frontières ainsi que sur ses incidences sur la qualité de l'air et la santé aux postes frontaliers entre le Mexique et les États-Unis (San Ysidro-EI Chaparral) et le Canada et les États-Unis (Pacific Highway), grâce au soutien d'une vingtaine de spécialistes des trois pays.
- La tenue de deux ateliers à deux postes frontaliers afin d'y présenter les conclusions des études. Plus de quatre-vingts intervenants et spécialistes gouvernementaux, invités par le Comité directeur, ont participé à ces ateliers.

Résultats

- Recommandations formulées au Canada, au Mexique et aux États-Unis en vue de réduire la pollution atmosphérique aux postes frontaliers terrestres.
- Analyse du temps d'attente, des émissions atmosphériques des véhicules, des activités et de leurs incidences sur la santé au poste frontalier terrestre de Pacific Highway.
- Analyse du temps d'attente, des émissions atmosphériques des véhicules, des activités et de leurs incidences sur la santé au poste frontalier terrestre de San Ysidro-EI Chaparral.
- Compte rendu des discussions qui ont eu lieu au cours des deux ateliers tenus en mai et en juin 2015, ainsi que de leur conclusion et des recommandations qui en ont découlé.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les membres du Comité directeur du projet comprennent des représentants de Transports Canada, de l'Agence des services frontaliers du Canada, du Secretaría de Economía, du Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales et de l'Environmental Protection Agency. Les partenaires comprennent les membres du Groupe consultatif trilatéral composé de représentants d'Environnement Canada, de la Comisión de Cooperación Ecológica Fronteriza, du Comité de travail américano-mexicain sur la planification du transport, du Groupe de travail sur les questions frontalières de transport du Canada et des États-Unis, du Department of Transportation des États-Unis et du Texas, de la General Services Administration des États-Unis, des ministères des Transports de l'Ontario et du Québec, du Department of State des États-Unis, et notamment des représentants des universités et du secteur des transports. Les autres intervenants et bénéficiaires comprennent les collectivités situées près des postes frontaliers ainsi que les personnes qui traversent ces postes tous les jours.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.





L'aide apportée au Mexique lui permettra d'instaurer une zone de contrôle des émissions dans ses eaux territoriales sous l'autorité de l'Organisation maritime internationale.



Projet de 2013 et de 2014

Réduction des émissions provenant du transport maritime de marchandises en Amérique du Nord

En vue d'instaurer une approche commune de contrôle des émissions provenant des navires, ce projet a aidé le Mexique à établir une zone de contrôle des émissions (ZCE) sous l'égide de l'Organisation maritime internationale. Les travaux ont consisté à réaliser des analyses techniques des sources maritimes de polluants atmosphériques, à évaluer la qualité et le coût du carburant des navires, et à déterminer les incidences sanitaires et économiques de l'établissement d'une ZCE au Mexique.

Principales réalisations

- La mise à jour d'un inventaire des émissions provenant des navires dans les ports du Mexique.
- L'élaboration d'un guide technique afin de mettre à jour l'inventaire national des émissions provenant des navires au Mexique.
- L'évaluation prévisionnelle de la qualité de l'air dans la ZCE envisagée ainsi que des avantages sanitaires et économiques qu'elle offrira.
- L'analyse des besoins, de l'approvisionnement et des coûts en carburant lorsque la ZCE sera établie.
- L'élaboration d'une proposition préliminaire de désignation d'une ZCE mexicaine.
- La présentation de cette proposition préliminaire et des analyses qui l'étayent aux principaux représentants du gouvernement mexicain.
- La diffusion des résultats et des enseignements tirés de l'établissement d'une ZCE au Canada et aux États-Unis.

Résultats

- Proposition préliminaire en vue de l'établissement d'une ZCE mexicaine.
- Évaluation, d'ici 2030, des incidences de la ZCE sur l'approvisionnement et le coût en carburant, tant au Mexique que dans le monde.
- Évaluation, d'ici 2030, des incidences sur la qualité de l'air et la santé ainsi que des avantages économiques, tant en fonction de la situation actuelle et de l'établissement de la ZCE envisagée.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Le comité directeur de ce projet comprend des représentants de Transports Canada, d'Environnement Canada, de l'Environmental Protection Agency, et du Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales. Les bénéficiaires comprennent les décideurs des trois pays désirant connaître des possibilités de réduire la pollution atmosphérique que causent les navires, des entités publiques et privées qui se consacrent au transport maritime, aux applications technologiques et à la protection de la salubrité de l'environnement, ainsi que les collectivités touchées par cette pollution atmosphérique.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



Le relevé de pratiques exemplaires contribue à réduire les répercussions du secteur de la construction de camions et d'autobus sur l'environnement.

Projet de 2013 et de 2014

Amélioration de la performance économique et environnementale de la chaîne d'approvisionnement des constructeurs de camions et d'autobus en Amérique du Nord

Se fondant sur de précédents travaux de la CCE menés en collaboration avec l'*Auto Suppliers Partnership for the Environment* (Partenariat des fournisseurs américains en faveur de l'environnement) et de l'*Alianza Verde Automotriz* (Alliance verte de l'automobile), le projet a permis de jeter les bases de la conclusion d'un partenariat public-privé dans les secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds. Il a servi de tribune afin d'échanger des informations permettant d'améliorer, d'innover et de réussir à élaborer des pratiques de gestion qui diminuent les répercussions de ces secteurs sur l'environnement. Le projet a également favorisé l'examen du profil et des tendances économiques de ces secteurs au cours des dix dernières années, ainsi que des modèles de gestion et des normes de certification dans les domaines de la gestion des déchets, de l'utilisation de l'eau, de la gestion des substances chimiques, de la qualité de l'air et de l'efficacité énergétique.

Principales réalisations

- L'élaboration d'un document-cadre en vue de conclure un partenariat de fournisseurs des secteurs de la construction de camions lourds et d'autobus en Amérique du Nord.
- L'établissement d'un profil économique des secteurs nord-américains de la construction d'autobus et de camions lourds au cours des dix dernières années.
- L'examen des modèles de gestion de l'environnement et des normes de certification en vigueur dans les secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds.
- La tenue de réunions avec des représentants des secteurs public et privé des trois pays afin d'examiner des pratiques exemplaires permettant d'améliorer la performance environnementale des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds.

Résultats

- Document-cadre exposant les principes de fonctionnement, la mission et les objectifs d'un partenariat public-privé à la suite d'entrevues avec des représentants importants des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord.
- Profil économique et modèles de gestion de l'environnement des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Le Comité directeur comprend des représentants d'Environnement Canada, d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, du Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales, du Procuraduría Federal de Protección al Ambiente et de l'Environmental Protection Agency. Les intervenants et bénéficiaires comprennent des représentants d'importants constructeurs nord-américains d'autobus et de camions lourds, ainsi que leurs fournisseurs et les associations commerciales connexes des trois pays.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.

L'échange d'outils d'information et de formation donne lieu à la prévention des expéditions illicites de matières et d'espèces sauvages visées par la réglementation.



Projet de 2013 et de 2014

Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord

En intensifiant la coopération afin d'améliorer la conformité environnementale et l'application des lois fondée sur les renseignements, ce projet a renforcé les capacités des Parties à cibler le commerce illicite de matières assujetties à des règlements de l'environnement, dont les déchets électroniques, les déchets dangereux, les substances appauvrissant la couche d'ozone et les motocyclettes non conformes, ainsi que les espèces sauvages ciblées en Amérique du Nord. Un important élément de ce projet a consisté à combler les lacunes en matière de connaissance des règlements et à améliorer l'échange des renseignements.

Principales réalisations

- La diminution des entraves à l'échange de données sensibles et de renseignements sur l'application des lois entre les pays, relativement à des questions sur les plans juridiques et technologiques ainsi qu'en matière de sécurité, notamment grâce aux activités du Groupe de travail sur l'application et l'observation des lois (GTAOL). Il faut noter en outre l'établissement et le renforcement de canaux de communication durables et de la collaboration entre les trois pays.
- La réalisation d'activités importantes de la part du GTAOL, dont le renforcement des capacités des inspecteurs à des postes frontaliers, la prise en compte de renseignements dans les activités des organismes chargés de l'application des lois, et la promotion de techniques nouvelles et avant-gardistes favorisant le contrôle et la surveillance par les agents des trois pays chargés de l'application des lois.
- Le GTAOL a permis de relever les lacunes des trois pays en ce qui a trait à la connaissance de la réglementation, et qui permettent la contrebande de matières assujetties à la réglementation environnementale.

Résultats

- La première édition d'un condensé réalisé par le GTAOL compilant de l'information sur l'application des lois dans les trois pays, qui a été largement diffusée aux fonctionnaires des Parties.
- Une formation en ligne destinée à juguler l'importation illicite de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, que le public peut suivre gratuitement à l'adresse <www.cec.org/ODS/FR/ODS.htm>, et qui complète celle sur les déchets dangereux, à l'adresse <www3.cec.org/hwm/>.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Le GTAOL comprend des hauts fonctionnaires nord-américains du domaine de l'application des lois sur l'environnement et les espèces sauvages. On trouve de plus amples renseignements à son sujet à l'adresse <www.cec.org/GTAOL>. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent, outre les organismes d'application et de gestion de la législation de l'environnement ainsi que de réglementation, un grand éventail d'entreprises se servant de matières régies par ces lois et règlements et qui relèvent de la compétence du GTAOL.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



Les batteries des véhicules conventionnels, hybrides et électriques font maintenant l'objet d'un renforcement de leur gestion écologique.



Projet de 2013 et de 2014

Gestion écologiquement rationnelle de certaines batteries à la fin de leur cycle de vie en Amérique du Nord, dont les batteries d'accumulateurs au plomb usées

S'appuyant sur le rapport que le Secrétariat de la CCE a publié en 2013 en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, en ce qui concerne les risques que présente le recyclage transfrontalier des batteries au plomb à l'égard de l'environnement, ce projet a consisté à élaborer des lignes directrices techniques relatives à la gestion écologiquement rationnelle dans les fonderies de plomb de seconde fusion et d'autres établissements qui traitent ces batteries. Ces lignes directrices font état de pratiques et de techniques exemplaires de collecte et de recyclage, de manière à protéger l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs et du public. Le projet a également donné lieu à la compilation de pratiques en vue d'améliorer la gestion des batteries de véhicules électriques à la fin de leur cycle de vie, ainsi qu'à une étude visant à déterminer les facteurs d'émission de certaines fonderies de plomb de seconde fusion afin d'éclairer l'élaboration d'une nouvelle réglementation au Mexique.

Principales réalisations

- Le projet favorise l'adoption de pratiques et de mesures destinées à réduire les émissions de plomb provenant des fonderies de seconde fusion, que ce soit dans l'air, dans l'eau ou dans le sol, et à diminuer ainsi l'exposition des travailleurs et des collectivités.
- Donnant suite aux recommandations du rapport du Secrétariat de la CCE établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE ainsi qu'à celles découlant du présent projet, le Mexique a instauré la norme NOM-166-SEMARNAT-2014 relative aux émissions de plomb provenant des fonderies de seconde fusion.

Résultats

- Lignes directrices techniques relatives à la gestion écologiquement rationnelle des batteries au plomb en Amérique du Nord.
- Gestion écologiquement rationnelle des batteries de véhicules électriques à la fin de leur cycle de vie en Amérique du Nord.
- Facteurs d'émission de certaines fonderies de plomb de seconde fusion situées au Mexique.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les intervenants et bénéficiaires comprennent les gouvernements fédéraux, les organismes environnementaux, les organismes commerciaux et les organismes de surveillance de la conformité aux lois de l'environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis; le secteur des fonderies de plomb de seconde fusion; le secteur de la fabrication de batteries; le secteur de la construction automobile; les universités et les centres de recherche tels que l'Instituto Politécnico Nacional et l'Universidad Nacional Autónoma de México; les ONG; des spécialistes techniques de la gestion écologiquement rationnelle des batteries au plomb.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



De meilleures méthodes de gestion des prairies naturelles accroissent la viabilité économique et écologique des fermes d'élevage.



Projet de 2013 et de 2014

Établissement de partenariats afin de catalyser la conservation et l'utilisation durable des prairies d'Amérique du Nord

À partir des fructueux résultats obtenus dans le cadre des travaux concertés accomplis en 2011 et en 2012, ce projet a permis d'améliorer les prairies naturelles et les moyens de subsistance des éleveurs de bétail grâce à la mise sur pied de projets de gestion bénéfiques dans vingt et un élevages et terres communales (*ejidos*) comptant des prairies naturelles. Il a aussi servi à diffuser une trousse de marketing social comprenant des documents de formation qui font valoir l'importance des prairies et de l'élevage pour la société, de même qu'un outil en ligne exposant une centaine de pratiques de gestion novatrices des prairies, et une série d'infographies sur l'élevage et le commerce des bovins et sur les prairies d'Amérique du Nord.

Principales réalisations

- L'exécution de vingt et un projets pilotes d'élevage illustrant les avantages économiques et écologiques des pratiques de gestion des prairies, lesquels ont été portés à la connaissance de plus de cinq cents intervenants dans le cadre de conférences, d'ateliers et de visites d'élevages, ainsi que dans des écoles de rang à l'échelle de l'Amérique du Nord. Ces projets sont exposés dans l'outil en ligne à titre d'études de cas.
- La diffusion de statistiques sur l'élevage et le commerce des bovins ainsi que sur les prairies d'Amérique du Nord, au moyen d'une série d'infographiques qui font mieux connaître le marché intégré du bœuf d'élevage sur le continent et son rôle dans la conservation des prairies naturelles.
- L'élargissement de l'Alliance nord-américaine pour la conservation des prairies grâce à une visite d'élevages dans les trois pays et à une réunion de propriétaires et de gestionnaires de prairies, ainsi que de spécialistes des parcours naturels, dont des représentants gouvernementaux, afin d'échanger des pratiques bénéfiques qui ont fait leurs preuves pour conserver les prairies et les utiliser de façon durable.

Résultats

- Inauguration officielle, en mai 2014, de l'outil en ligne trilingue intitulé *Pratiques de gestion bénéfiques des prairies*, à l'adresse <www.nagrasslands.org/?lang=fr>, lequel offre une centaine de ressources, d'études de cas et de vidéos provenant d'éleveurs, d'organismes de conservation, de gouvernements et d'établissements d'enseignement du Canada, du Mexique et des États-Unis.
- Des résumés d'études de cas découlant des projets pilotes qui figurent dans l'outil en ligne.
- Une trousse de marketing social comprenant des documents de formation ainsi qu'une série d'infographiques sur l'élevage et le commerce des bovins et sur les prairies d'Amérique du Nord.
- Une visite d'élevages dans les trois pays et une réunion ayant servi à présenter les projets pilotes d'élevage financés par la CCE.
- La tenue de quatorze activités de sensibilisation par des partenaires régionaux.

La démarche se poursuit en vue de la faire connaître à davantage d'éleveurs et à leurs partenaires au moyen d'autres conférences et visites dans les élevages, ainsi que de l'outil en ligne.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Le projet s'est déroulé en collaboration avec le comité directeur des activités de conservation des prairies d'Amérique du Nord. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent Environnement Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Association canadienne pour les plantes fourragères, la Canadian Cattlemen's Association, le Fish and Wildlife Service, le Department of Agriculture, le Forest Service, le Bureau of Land Management, la Kansas Grazing Lands Coalition, le Rocky Mountain Bird Observatory, The Nature Conservancy, la Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegida, la Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad, l'Universidad Autónoma de Chihuahua, l'Universidad Autónoma de México et l'association IMC-Vida Silvestre A.C.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



L'amélioration de la gestion et de la restauration des écosystèmes renforce la résilience de la région de Big Bend-Río Bravo.



Projet de 2013 et de 2014

Collaboration nord américaine en vue de conserver les aires protégées transfrontalières

Pendant quatre ans, les aires protégées transfrontalières de la région de Big Bend-Río Bravo ont fait l'objet du soutien de la CCE en vue de renforcer la santé des écosystèmes et la résilience de cette région aux changements climatiques. Celle-ci comprend un ensemble d'habitats situés sur des rives, des prairies et des montagnes qui abritent des végétaux et des animaux en voie de disparition, et contribuent à la survie des espèces migratrices. Le projet a consisté à cerner des aires prioritaires de conservation au sein de ces habitats, d'appliquer des stratégies concertées de gestion adaptative et d'aider les collectivités à se donner des moyens de subsistance durables.

Principales réalisations

- Le choix d'aires prioritaires aux fins de la conservation, et l'élaboration de stratégies et de protocoles de surveillance binationaux pour le Rio Grande, ses affluents et ses hautes terres.
- La participation de plusieurs collectivités des aires protégées de Maderas del Carmen, d'Ocampo et de Cañón de Santa Elena, afin d'entreprendre des activités d'écotourisme et de restauration des rives et d'en tirer parti.
- La plantation d'environ 3 000 arbres dans des zones fragiles situées sur les rives de trois affluents du Rio Grande.
- La surveillance d'environ 3 000 kilomètres carrés d'habitats riverains (dont des bassins hydrographiques) relativement à la topographie et à la végétation.
- La cueillette de semences d'asclépiade indigène afin de rétablir cette plante dans le cadre d'activités de conservation des monarques.

Résultats

- Le sommaire en français du rapport intitulé *Conservation Assessment for the Big Bend-Río Bravo Region: A Binational Collaborative Approach to Conservation* (Évaluation binationale de la conservation dans la région de Big Bend-Río Bravo).
- Le document intitulé (en anglais seulement) *A Proposal for Developing Desired Future Conditions for the Big Bend Reach of the Rio Grande/Río Bravo* (Guide d'élaboration d'une stratégie de conservation binationale).
- Un rapport de surveillance des paysages terrestres dans les aires de conservation prioritaires de la région de Big Bend-Río Bravo à l'aide de photographies répétitives.
- Un rapport sur le reboisement des rives du ruisseau Terlingua dans le parc national de Big Bend, au Texas.
- Un rapport de surveillance hydrologique et biologique des ruisseaux San Carlos et San Antonio dans l'aire naturelle protégée de Cañón de Santa Elena, dans l'État de Chihuahua.
- L'évaluation et la gestion de la fréquentation et de la capacité d'accueil des sites récréatifs écotouristiques dans les aires naturelles protégées de Maderas del Carmen et d'Ocampo, dans l'État de Coahuila.
- Le rapport sur la cueillette de semences d'asclépiade indigène aux fins des activités de conservation du monarque.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les membres du comité directeur du projet comprennent des représentants de la Comisión Nacional de Areas Naturales Protegidas, de l'Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático, du National Park Service, du Fish and Wildlife Service et du Department of the Interior des États-Unis, ainsi que de l'International Boundary and Water Commission. Les partenaires comprennent une trentaine de membres d'un organisme coopératif voué à la conservation de la région de Big Bend-Río Bravo, ainsi que des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des universités et des citoyens. Les autres intervenants et les bénéficiaires comprennent des propriétaires fonciers, des agriculteurs et des éleveurs de la région.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



cec.org



Le Mexique reçoit de l'aide afin d'élaborer des politiques et des méthodes de gestion des substances chimiques.



Projet de 2013 et de 2014

Achèvement de la surveillance et de l'évaluation environnementales, de l'inventaire des substances chimiques et des activités liées au mercure au Mexique

Se fondant sur les travaux que la CCE a accomplis depuis 1999 sur les substances chimiques persistantes, toxiques et bioaccumulatives, ce projet a consisté à apporter un soutien au Mexique afin de gérer ces substances, notamment le mercure. Il a aussi donné lieu à l'élaboration de politiques et de pratiques en vue d'inventorier les substances chimiques et de surveiller l'environnement, tout en aidant le Mexique à envisager l'élaboration de stratégies de gestion rationnelle qui sont conformes aux normes internationales.

Principales réalisations

- L'évaluation, par les trois pays, des travaux accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action régional nord-américain relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales. Au cours de cette mise en œuvre, le Mexique a étayé son *Programa Nacional de Monitoreo y Evaluaci3n Ambiental* (Programme de surveillance et d'évaluation environnementales), et a renforcé ses capacités d'exécuter des programmes de surveillance de l'environnement et de la santé humaine grâce à l'établissement de neuf emplacements de surveillance et d'un réseau de vingt et un laboratoires d'analyse.
- L'établissement d'un rapport sur des solutions institutionnelles et politiques afin d'informer les décideurs du Mexique de l'instauration d'un registre concernant les substances chimiques.
- L'élaboration d'un ensemble de recommandations et d'instruments orientant la gestion rationnelle du mercure au Mexique, dont des directives favorisant la conformité à la Convention de Minamata sur le mercure.

Résultats

- Rapport sur l'achèvement de la mise en œuvre du Plan d'action régional nord-américain relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales.
- Étude sur les incidences d'une éventuelle refonte des lois sur la gestion des substances chimiques au Mexique.
- Recommandations sur les instruments juridiques et politiques favorisant la prise de décisions de gestion à l'égard du mercure au Mexique.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les partenaires comprennent les organismes fédéraux du Canada, du Mexique et des États-Unis et leurs laboratoires d'analyse chargés de la santé, de l'environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et des douanes. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent des représentants du secteur privé, dont diverses associations de fabrication, de traitement, de transport et d'importation de substances chimiques, ainsi que des entreprises qui en sont membres; des ONG de l'environnement, de la santé et d'autres domaines qui s'intéressent à la sécurité chimique à l'échelle du continent; les universitaires qui exercent une surveillance de l'environnement et de la santé humaine reliée aux substances chimiques en Amérique du Nord; des associations industrielles.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.





Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

Projet de 2013 et de 2014

Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants

Le projet de registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) donne lieu à la compilation, à l'analyse et à la diffusion d'informations sur les sources, la quantité et la manutention des substances toxiques rejetées ou transférées par des établissements industriels en Amérique du Nord, en se fondant sur des données déclarées par ces établissements dans le cadre du registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP) de chaque pays. Les principaux éléments qui découlent de cette activité comprennent le site Web *À l'heure des comptes en ligne*, lequel offre de l'information et une base de données consultables, ainsi que le rapport *À l'heure des comptes*.

Principales réalisations

- Le site Web de la CCE *À l'heure des comptes en ligne*, lequel met en lumière les données sur la pollution industrielle en Amérique du Nord ainsi que d'importantes informations contextuelles permettant d'interpréter ces données. Ce site est consulté et cité de plus en plus fréquemment par divers intervenants des trois pays.
- La CCE a continué de servir de catalyseur à la coopération nord-américaine en matière de RRTP ainsi qu'à des échanges d'informations, et ce, en vue d'améliorer la comparabilité des données des RRTP et de dresser un tableau plus complet de la pollution industrielle que connaît le continent nord-américain.
- En octobre 2014, la CCE a publié la quatorzième édition du rapport *À l'heure des comptes*, laquelle a donné lieu à l'examen des changements qu'a subis la déclaration des rejets et des transferts de polluants entre 2005 et 2010, notamment les rejets effectués par le secteur des pâtes et papiers, ainsi qu'à des analyses des rejets de substances qui suscitent des préoccupations particulières à l'égard de la santé humaine et de l'environnement.
- La CCE a publié une mise à jour du *Plan d'action pour l'amélioration de la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants en Amérique du Nord*, lequel formule des recommandations afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des données à l'échelle du continent.
- La réalisation d'activités de sensibilisation comprenant des réunions publiques afin d'échanger des connaissances et des idées avec un vaste éventail d'intervenants dans le cadre du RNARTP (notamment les gouvernements, le secteur privé, des ONG, des universités et des citoyens), sans compter des webinaires et des tutoriels sur la manière de consulter le site *À l'heure des comptes en ligne*, et la collaboration avec le secteur privé au sujet d'activités en cours et à venir visant la prévention de la pollution et la viabilité de l'environnement.

Résultats

- Le rapport *À l'heure des comptes : Les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord, vol. 14 – Analyse des changements observés dans les RRTP nord-américains entre 2005 à 2010*.
- Le site Web *À l'heure des comptes en ligne*, lequel offre un accès personnalisé à la base de données sur les RRTP nord-américains comprenant les données recueillies dans les trois pays entre 2005 et 2012.
- Une réunion publique tenue en novembre 2014, à Mexico, sur l'utilisation des données des RRTP afin qu'elles favorisent la contribution du secteur de la construction automobile et de sa chaîne d'approvisionnement à la viabilité de l'environnement.
- Un webinaire, à l'adresse <www.youtube.com/user/CECweb>, qui permet d'apprendre comment consulter le site *À l'heure des comptes en ligne*.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les partenaires comprennent les fonctionnaires du Canada, du Mexique et des États-Unis chargés des RRTP. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent des représentants de collectivités, du secteur privé, d'universités, de gouvernements et d'ONG préoccupés par la pollution de l'environnement en Amérique du Nord.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



cec.org